

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Augmenter l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail, pour les bas et les moyens revenus en cas de crise de longue durée (lv.pa 20.417)

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Porcellana, Diane

Citations préféré

Porcellana, Diane 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Augmenter l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail, pour les bas et les moyens revenus en cas de crise de longue durée (lv.pa 20.417), 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 17.05.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Politique sociale	1
Population et travail	1
Salaires	1

Abréviations

SGK-NR Kommission für soziale Sicherheit und Gesundheit des Nationalrates
KAE Kurzarbeitsentschädigung

CSSS-CN Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national

RHT Indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail

Chronique générale

Politique sociale

Population et travail

Salaires

INITIATIVE PARLEMENTAIRE
DATE: 06.11.2020
DIANE PORCELLANA

Le Groupe socialiste estime qu'une perception de l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) implique, pour les salarié.e.s, de renoncer à 20 pourcent de leur salaire. En cas de crise de longue durée, les bas et les moyens revenus perdent du pouvoir d'achat, en plus d'être confrontés à des charges financières supplémentaires. Par le biais d'une initiative parlementaire, le Groupe socialiste souhaite donc que **l'indemnité en cas de RHT** soit portée à 100 pourcent de la perte de gain considérée, **si la durée de la perception de l'indemnité est supérieure à 60 jours** au cours d'une année et que la perte de gain est inférieure au salaire médian en Suisse. Lors de l'examen préalable, la CSSS-CN a proposé, par 15 voix contre 9 et 1 abstention, de ne pas y donner suite. ¹

INITIATIVE PARLEMENTAIRE
DATE: 17.12.2020
DIANE PORCELLANA

Le Groupe socialiste retire son initiative parlementaire demandant une **indemnité en cas de RHT de 100 pour cent du salaire pour une durée de perception supérieure à 60 jours**, comme l'Assemblée fédérale a décidé – dans le cadre de la loi Covid-19 – d'indemniser à 100 pour cent la part du salaire assuré jusqu'à CHF 3'470. ²

1) Communiqué de presse CSSS-CN du 6.11.20
2) BO CN, 2020, p.2679s